

Pays de Bray : des permanences pour des conseils gratuits sur l'habitat



Jacques Vacher, vice-président à la communauté Bray-Eawy, Sandrine Le Doaré, architecte, et Sylvie Linant du bureau d'études

Avant de se lancer dans les travaux d'une maison, d'un hangar agricole ou d'un commerce, la communauté de communes Bray-Eawy donne des conseils. Elle organise des permanences le premier mercredi de chaque mois, dans ses locaux à Neufchâtel-en-Bray. Deux autres rendez-vous ont lieu en mairie de Saint-Saëns, le premier jeudi de chaque mois de 9 h à 12 h, et celle des Grandes-Ventes le quatrième mardi aux mêmes horaires. Ces services sont entièrement gratuits pour les propriétaires ou bailleurs occupants.

« Je conseille avant la signature des devis : pour l'artisan ou l'administration à voir, le budget à prévoir, comment faire un agrandissement, une rénovation, supprimer l'humidité... », détaille **Sandrine Le Doaré**, architecte.

Sylvie Linant, chargée d'opération dans l'association Inhari, informe, quant à elle, « sur les aides financières que les propriétaires peuvent obtenir en matière d'économies d'énergie, de sortie d'insalubrité ou de travaux d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite ».